

Liberté de choix sonore

Tabac et bruit : même combat

Fumer ou fulminer?



Christian Bergeron

«Pourquoi ne pourrais-je pas fumer au bureau, voyons donc, on est dans un pays libre, non ?»

Il ne sera pas question de vous parler de fumer au bureau, mais il y a 15 ans ce genre d'argument était servi par presque tous les fumeurs, rejetant les effets de la fumée pour les non fumeurs. Ceux qui roulent en club ont probablement déjà été dans des groupes où il y avait des bruyants. Le profil du bruyant moyen étant généralement celui d'un bon père de famille, honnête et civilisé. Ces derniers vous diront probablement « de toute façon je ne fais pas de bruit en passant dans les villages » ou « pas de problème je fais attention ». Poussez-les dans leurs derniers retranchements et vous constaterez que leurs arguments sont, à peu de chose près, du même genre que ce que les fumeurs donnaient il y a 15 ans. La plupart sont vraiment convaincus qu'ils ne font pas tant de fumée, pardon, de bruit que ça.

A cet époque, dire à un collègue de travail « je ne veux pas que tu fumes au bureau », vous étiez alors automatiquement étiqueté comme un emmerdeur et VOUS aviez un problème. Avance rapide en 2009, essayez aujourd'hui de fumer au bureau ! Tout un changement

Bon, OK, pour le bruit il y a aussi les autos modifiées, les avions, les tondeuses, etc. Mais on voit rarement passer sans arrêt des groupes de 15 tondeuses l'une derrière l'autre pendant une fin de semaine entière !

Alors que peut-t-on faire ? Mettre des policiers à tous les coins de rues, donner des contraventions de 1000\$, interdire les silencieux non d'origine, etc. Toutes ces solutions ont le défaut qu'elles risquent d'amener à des abus dans l'autre sens et punir les motocyclistes qui ne font pas de bruit. On est pas bien avancé.

Une piste de solution

Aujourd'hui les fumeurs l'admettent volontiers, c'était vraiment l'enfer pour les non-fumeurs. Ce qui a changé, ce n'est pas la cigarette, c'est la perception que nous avons de la cigarette et de ses effets sur les autres. Alors pour le bruit, si on commençait à travailler sur la perception, par sensibiliser ceux qui veulent bien écouter. Ensuite on traitera les cas désespérés par de la réglementation. Laissons d'abord une chance au gros bon sens.

Ce qui a changé, ce n'est pas la cigarette, c'est la perception que nous avons de la cigarette...

Il est arrivé aux oreilles du CAPM, qu'il y avait un problème à Saint-André-d'Argenteuil. Une partie de la population à atteint un niveau d'écoeurantite aigue qui, si on n'améliore pas les choses, risque de se terminer par une interdiction de circuler pour les motos. Le CAPM a contacté le maire afin de voir comment on pourrait travailler ensemble. Nous avons eu le plaisir de constater que le maire est un tenant de l'éducation et du gros bon sens plutôt qu'un adepte de la répression. Il fut conclu de mettre en place un comité de travail formé de la municipalité, du CAPM, de la FMQ, de la Sureté du Québec, du Ministère des Transports et de Speed Trix (un fabricant de moto custom de la région). Le but de ce

comité est de prendre des initiatives permettant de sensibiliser les motocyclistes à la présence des citoyens et aux impacts sur la qualité de vie de ces derniers.

Une première rencontre a eu lieu avec les intervenants. Tous sont d'accord que la solution durable passe par « sensibiliser et éduquer d'abord ». La municipalité attend la confirmation du MTQ pour voir si elle peut mettre des affiches sur leur territoire le long des routes. Une action qui fait l'unanimité est de faire un barrage policier « sans contravention » afin de pouvoir sensibiliser les bruyants sur l'impact négatif qu'ils ont sur la qualité de vie des citoyens et sur l'image des motocyclistes en général. Nous avons l'espérance de développer ensemble une approche qui pourra être utilisée avec succès dans d'autres municipalités. Bien sûr, nous sommes tous conscients que ce n'est que le début et il faudra plus que quelques interventions pour changer les perceptions. C'est un effort à faire sur quelques années. Les nouvelles générations de motocyclistes seront plus sensibilisées, le message ayant commencé à s'encre dans la communauté avant même qu'ils fassent de la moto.

Faites le test de tolérance :

Par une belle journée de fin de semaine d'été, allez avec votre tendre moitié (pas en groupe ou avec d'autres motocyclistes) pour un repas relax sur une terrasse adjacente à une rue très fréquentée par des motocyclistes. Même si la majorité des motocyclistes respecte les normes légales, il est inévitable qu'il passera des bruyants. Voyez après combien de temps vous serez irrité et finalement « ben tanné ». Ensuite, mettez-vous à la place des résidents qui ont à subir ce bruit excessif en continu. Que feriez-vous à leur place ?

Espérant voir le jour où les bruyants, pointés du doigt par les autres motocyclistes, installeront volontairement des silencieux respectant l'environnement et les riverains. ■